



Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.

Conseil directeur
Point 10

139^{ème} ASSEMBLEE DE L'UIP ET REUNIONS CONNEXES

Genève, 14 – 18.10.2018

CL/203/10c)-R.1
26 juillet 2018

Rapports sur de récentes réunions spécialisées de l'UIP

c) Séance d'information technique sur *Le rôle des parlementaires pour réaliser les objectifs indissociables de couverture sanitaire universelle et de sécurité sanitaire mondiale*

Genève, 25 mai 2018

L'UIP et l'OMS ont organisé conjointement une séance d'information technique sur *Le rôle des parlementaires pour réaliser les objectifs indissociables de couverture sanitaire universelle et de sécurité sanitaire mondiale*. La séance d'information s'est déroulée à Genève (Suisse), le 25 mai 2018, à l'occasion de la 71^{ème} Assemblée mondiale de la Santé. Il s'agissait de la troisième réunion parlementaire consécutive organisée au cours de l'Assemblée mondiale de la Santé en reconnaissance du rôle et de la contribution des parlements et des parlementaires dans la promotion de la santé et du bien-être aux niveaux national et mondial.

La réunion a fait salle comble, attirant plus de 200 participants. Parmi eux, des parlementaires, des représentants de la société civile, des scientifiques et des hauts fonctionnaires de l'OMS et d'autres institutions de l'ONU. Ils ont débattu de la nécessité d'assurer la couverture sanitaire universelle et la sécurité sanitaire mondiale pour garantir à chacun l'accès aux services de santé essentiels à l'échelle mondiale et mettre en place des systèmes de santé permettant de faire face aux menaces que représentent les maladies infectieuses et d'autres crises de santé publique. Outre la nécessité de veiller à ce que les soins de santé n'aggravent pas le fardeau de la pauvreté, les participants ont mis l'accent sur le principe d'égalité d'accès à des soins de qualité pour tous, y compris pour les groupes les plus marginalisés et les plus vulnérables de nos sociétés, notamment les femmes, les enfants, les adolescents, les migrants et les personnes âgées.

Dans ses remarques liminaires, le Secrétaire général de l'UIP a souligné l'importance du partenariat entre l'UIP et l'OMS, démarré il y a plus de dix ans, rappelant qu'au cours de cette période les questions de santé et de bien-être au niveau mondial ont fait l'objet d'une attention croissante dans les travaux de l'UIP. Il a souligné le rôle des parlements dans la mise en place d'un environnement propice à l'élaboration de politiques de santé, cet environnement étant une condition préalable primordiale pour assurer l'accès de tous à la santé.

Evoquant la collaboration OMS-UIP pour l'organisation des futures manifestations conjointes à l'Assemblée mondiale de la Santé et à l'Assemblée de l'UIP, le Directeur général de l'OMS, Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, a souligné que les parlements jouent un rôle essentiel pour traduire les engagements internationaux dans les programmes nationaux et demander des comptes aux gouvernements. Ceci est particulièrement vrai pour la couverture sanitaire universelle et la sécurité sanitaire mondiale en tant que choix politiques plutôt qu'économiques, d'où la nécessité de poursuivre la coopération entre l'UIP et l'OMS.

Pour commémorer le 40^{ème} anniversaire de la Déclaration d'Alma-Ata sur les soins de santé primaires, et considérant que les soins de santé primaires sont une composante clé de la couverture sanitaire universelle, l'OMS organisera une conférence mondiale à Astana (Kazakhstan) en octobre 2018. La nécessité d'une représentation parlementaire à cette réunion a été soulignée.

Le débat a été enrichi par les diverses contributions des intervenants, notamment Dr Michelle Bachelet, ancienne Présidente du Chili et Présidente du Partenariat pour la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant (PMNCH) ; Dr Habibe Millat, parlementaire du Bangladesh, et Petra Bayr, parlementaire d'Autriche, respectivement Président et Vice-Présidente du Groupe consultatif de l'UIP sur la santé ; Dr Serik Bekturganov, sénateur du Kazakhstan ; et Dr Oscar Mukasa, parlementaire de Tanzanie.

Les participants sont convenus que la mise en place de la couverture sanitaire universelle contribuait à étayer la relation de renforcement mutuel entre les défis de développement et l'accès aux soins de santé. Au Bangladesh, par exemple, plus de 60 pour cent des soins de santé sont financés par les patients eux-mêmes, dans un pays où les revenus sont faibles et où prévalent les inégalités socio-économiques. Outre les facteurs économiques, une attention particulière doit être accordée au comblement des lacunes législatives et de mise en œuvre qui ont pour conséquence d'exclure les groupes marginalisés et vulnérables. Ce point demeure un défi, même dans un pays comme l'Autriche, par exemple, qui bénéficie d'un régime national d'assurance maladie.

Le principe de sécurité sanitaire mondiale, généralement moins bien compris que celui de couverture sanitaire universelle, renvoie à l'état de préparation aux niveaux national et mondial pour prévenir les épidémies de maladies infectieuses et autres urgences majeures de santé publique et y faire face. L'expérience de la Tanzanie a montré que, malgré le fait que le pays n'a pas connu de foyers de la maladie à virus Ebola, les incidents dans la République démocratique du Congo voisine ont nécessité une préparation technique et financière pour faire face à d'éventuelles menaces transfrontalières.

Les participants à la réunion ont unanimement reconnu la nécessité d'une action parlementaire forte pour garantir une législation efficace et appropriée, un contrôle à tous les niveaux de gouvernement et l'allocation de budgets pour faire avancer les programmes et les mesures dans le domaine de la santé. Les parlementaires ont également félicité l'UIP et l'OMS pour l'organisation de la réunion et ont demandé que l'événement soit institutionnalisé lors des futures Assemblées mondiales de la Santé.